



Ecole Supérieure d'Informatique et de Gestion des Entreprises

~~~~~oo~~~~~

**E.S.I.G.E**

## Formation initiale et continue

~~~~~oo~~~~~

B.T.S- LICENCE- MASTERS: Comptabilité- Commerce International- Informatique de gestion- Tourisme- Droit

MODULE: Comptabilité- Informatique -Ventes et marketing- Logistique et Transport- Transit

Etablissement habilité par le MESupRES et homologué par Fonction Publique

Année : 2022-2023.

FORMULAIRE

DE PRE- INSCRIPTION

D'INSCRIPTION



Nom : Mr/Mme/Mlle JEANNOT

Prénoms :

Date et lieu de naissance : 26 Mars 1972 à Mahajanga .

Nationalité : Madagascar

Profession : APMF

Adresse de l'étudiant(e) : Cité La Corniche Secteur 1 N° 104 Be

Ville : Antsiranana .. Code postal 101 .. Pays Madagascar .. Tél. 032 40 626 93 .. e.mail

Nom et prénoms du Père : PI .. Jean Fanomezana ..

Profession du père :

Nom et prénoms de la mère : DJADOMANATO .. José .. Imane ..

Profession de la mère :

Adresse des parents.....

Ville : Code postal Pays Tél e.mail

Nom et prénoms du tuteur :

Adresse du tuteur.....

Profession du tuteur :

Ville : Code postal Pays Tél e.mail

| |
|--------------------|
| Niveau |
| Année Préparatoire |

FORMATION : Année Préparatoire

FILIERE

Commerce International

Comptabilité et finances

Informatique de gestion

Tourisme et Hôtellerie

Droit

Management et Administration d'entreprise

Je m'engage à verser la somme de 400 000 Ariary (2 000 000 Fmg) correspondant aux frais de scolarité de l'année 2022-2023

La totalité au moment de l'inscription Au début de chaque mois, soit 40 000 Ariary (200 000 Fmg) par mois

Le droit d'inscription ainsi que les frais d'administration de 80 000 Ariary (400 000 Fmg) seront acquittés au moment de l'inscription.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales et déclare les accepter.

A Mahajanga, le 24/09/22 ..

Signatures

Parents

Etudiant(e)

B.P : 448 Tsararano Ambony- 401 MAHAJANGA
Tel: 032 42 034 30 – 034 14 925 95

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Tanindrazana-Fahafahana-Fandrosoana

REGION BOENY

COMMUNE URBAINE DE MAHAJANGA

TOKOTANI MALLAJANGA VILLE

CERTIFICAT DE RESIDENCE

N°... 9010 FKT-MGA VILLE Résidence

LE CHEF DE FOKONTANY DE MAHAJANGA VILLE certifie que :

Mr, Mme, Mlle. ERANNOT
Profession..... A.P.M.F..... né(e) le 26.10.31.72 à MAHAJANGA
Fils de..... P. et de SAMARATRA ZOB. Jasmine
Titulaire de la Carte d'Identité National Malagasy N° 10501109.511 délivré le 29.12.1992
à MAHAJANGA - I
Titulaire de la Carte d'Identité Etrangère N° délivré le
à
Ou Passeport N° délivré le à
Ou Acte N° délivré le à
Réside depuis l'année jusqu'à ce jour
Adresse. CITE ptt haramboe Secteur I Fokontany MAHAJANGA-VILLE

En foi de quoi ce présent certificat de résidence lui délivré(e) pour servir et valoir ce que de droit.

~~02 SEPT 2022~~



~~CHIEF DE FOKONTANY
MAHAJANGA-VILLE~~

~~Participez à l'Ordre National~~

REPUBLIQUE DE MADAGASCAR
Tanindrazana-Fahafahana-Fandrosoana

COMMUNE URBAINE DE MAHAJANGA
ETAT CIVIL

N° 143

JUGEMENT SUPPLETIF
D'ACTE DE NAISSANCE DE

JEANNOT

20 JUILLET 1972

-COPIE D'ACTE DE L'ETAT-CIVIL-

--Des registres de l'Etat-Civil de la Commune Urbaine de MAJUNGA, tenus pour l'année mil neuf cent soixante douze, a été extrait l'acte dont la teneur suit :

--Vu l'expédition à nous parvenue le dix neuf Juillet mil neuf cent soixante douze, nous transcrivons ici le dispositif d'un extrait des minutes du greffe du Tribunal de Première Instance de Majunga, en date du onze Juillet mil neuf cent soixante douze, répertoire numéro : 324.

PAR CES MOTIFS

--Statuant publiquement contradictoirement, en matière civile et sur requête, Dit et juge que le vingt six Mars mil neuf cent soixante douze, à cinq heures quarante cinq minutes, à la Maternité de Mahabibo, Commune et sous-préfecture de Majunga est né : J E A N N O T, du sexe masculin, fils de Yrmine Joé Jaomanato, née le quinze Juillet mil neuf cent cinquante sept à Mandritsara, domiciliée à Amboaboaka, Commune et sous-préfecture de Majunga susdit, Dit que la présente décision tiendra lieu d'acte de naissance à J E A N N O T.

--Transcrit le vingt Juillet mil neuf cent soixante douze, à neuf heures quinze, par Nous ABDEREHMAN BEN SAID ALI, quatrième Adjoint au Maire, Officier de l'Etat-Civil de Commune de Majunga (Madagascar).

SUIVENT LES SIGNATURES

MENTION MARGINALE : Suivant jugement civil N°653-RS du deux Septembre mil neuf cent quatre vingt, rendu par le Tribunal de Première Instance de Majunga, il a été rectifié ainsi qu'il suit :

AU LIEU DE : ...Yrmine Joé Jaomanato, née le quinze Juillet mil neuf cent cinquante sept.

LIRE ET ECRIRE : ...DJAOMANATO Zoé Irmine, née le vingt cinq Juin mil neuf cent cinquante sept.

--Transcrit le onze Septembre mil neuf cent quatre vingt, à Majunga, sous n° 300.

--Pour copie certifiée conforme au registre, délivrée le six Octobre deux mil neuf.

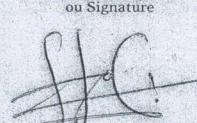
L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

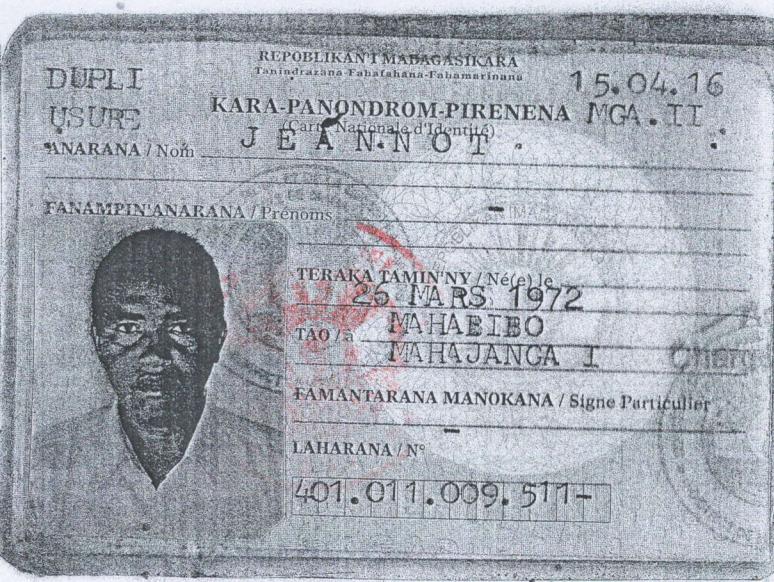
Signé : Dr. ADAVEL Janus Hervé

--Pour copie certifiée conforme à l'acte qui nous a été présenté ce jour à Mahajanga, le trente Août deux mil vingt deux.

LE GREFFIER



| | | |
|--|-----------------------|------------|
| FONENANA / Domicile | MAHAJANGA - VILLE | N° 3610962 |
| BORIBORITANY / Arrondissement | MAHAJANGA | |
| ASA ATAO / Profession | APMF | |
| RAY NITERAKA / Père | P.I | |
| RENY NITERAKA / Mère | DJAQMANATO Zoé Irmine | |
| NATAO TAO / Faits à | MAHAJANGA I | |
| TALMIN NY le | 09 AVRIL 1992 | |
| Samedy ny Manampahefana | | |
| Signature : autorité | | |
| Administrative | | |
| <i>Pratique Africaine</i>
copieur | | |
|  <p>REPUBLICAN'I MADAGASKARA
100 FMG
TOMBO - KEIRATRAZ</p> | | |
| <p>Sonia na Lavotondro
Empreintes digitales
ou Signature</p>  | | |



Le Maire
de Colégation
Le chef de Béziers
l'Etat Civil

Lourdesse

M A N D A L A N I R I N A G e o r g

REPOBLIKA DEMOKRATIKA MALAGASY
Tanindrazana - Tolom-piavotana - Fahafahana

No 401126
401126

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE L'ÉDUCATION DE BASE

CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES DU PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le Secrétaire général du Ministère de l'Enseignement secondaire et de l'Education de base,

Vu la Constitution,
Vu l'arrêté n° 829 MINESB du 18 Février 1985 portant organisation du CFEPCS,
Vu le procès-verbal de l'examen ~~du~~ date du 21 Juin 1989
la commission d'examen, siégeant à ~~M. Jeanne~~
~~M. Jeanne~~
à ~~Antananarivo~~
M. ~~Jeanne~~
à ~~Antananarivo~~
a été jugé (e) apte à obtenir le Certificat de Fin d'Etudes
du Premier Cycle de l'Enseignement Secondaire, dans les conditions déterminées par les textes susvisés,

délivre à M. ~~Yecnonot~~
le présent certificat.

POUR PHOTOCOPIE
29 SEPTEMBRE 2022



Signature de l'impétrant,

Fait à Antananarivo, le 27 AVR 1993

P. le Secrétaire général du Ministère
DU SERVICE DE LA GESTION
DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES P. o. Le Directeur de l'Enseignement secondaire,

FLORIAN Archille

MAMISOA Antoine



REPOBLIKANI MADAGASIKARA
Fitivana-Tanindrazana-Fandrosoana

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
BOENY

LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
DE MAHAJANGA

CERTIFICAT DE SCOLARITÉ

Je soussignée, le proviseur du lycée technique et professionnel de Mahajanga

JEANNOT

Né (e) le : 26 Mars 1972 à Mga I

Fils de :

Et de : DIAOMANATO ZOE Irmine

Est élève dans mon établissement depuis le : oct 1989 Jusqu'au Juillet 1993

Inscrit sous le n° 4106 du registre matricule

Classe suivie : BTP Classe actuelle : 3^e ABTB

Spécialité : BTP

En foi de quoi, le présent certificat lui est délivré pour servir et valoir ce qui est de droit

Mahajanga le 05 Mars 2021





ATTESTATION D'EMPLOI

Nous soussignés, AGENCE PORTUAIRE, MARITIME ET FLUVIALE (APMF), Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial, créée par Décret n° 2003-659 du 04 juin 2003 modifié par le Décret n° 2012-391 du 20 mars 2012 portant sa restructuration, attestons par la présente que :

Monsieur JEANNOT
Matricule 00154

Travaille à plein temps au sein de notre Agence - Direction Régionale Mahajanga en qualité d'**Agent Chargé de Contrôle de Marchandises** en vertu d'un Contrat à Durée Indéterminée du **1^{er} Janvier 2008** à ce jour.

La présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Antananarivo, le **04 OCT 2022**

Le Directeur des Ressources Humaines (P.C)



ANDRIANJAKA Rija

AGENCE PORTUAIRE, MARITIME ET FLUVIALE

Immeuble APMF, route des hydrocarbures, Alarobia, Antananarivo Madagascar - BP 1381
Téléphone fixe: +261 22 539 94/95 . +261 24 257 00 . GSM: +261 32 11 257 60
Fax: +261 22 539 34 - Site web: <http://www.apmf.mg> - Courriel: apmf@apmf.mg
NIF 3000019063 - STAT 71102112005007378



ATTESTATION D'EMPLOI

Nous soussignés, AGENCE PORTUAIRE, MARITIME ET FLUVIALE (APMF), Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial, créée par Décret n° 2003-659 du 04 juin 2003 modifié par le Décret n° 2012-391 du 20 mars 2012 portant sa restructuration, attestons par la présente que :

**Monsieur JEANNOT
Matricule 00154**

Travaille à plein temps au sein de notre Agence - **Direction Régionale Mahajanga** en qualité d'**Agent Chargé de Contrôle de Marchandises** en vertu d'un Contrat à Durée Indéterminée du **1^{er} Octobre 2008** à ce jour.

La présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Antananarivo, le **05 JUIL 2022**



AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE

Immeuble APMF, route des hydrocarbures, Alarobia, Antananarivo, Madagascar - BP: 581
Téléphone fixe: +261 22 539 94/95 . +261 24 257 00 . GSM: + 261 32 11 257 00
Fax: +261 22 539 34 - Site web:<http://www.apmf.mg> - Courriel: apmf@apmf.mg
NIF 3000019063 - STAT 71102112005007378

